



OCHA

République Démocratique du Congo

Note d'information humanitaire pour les provinces du Haut-Katanga, du Haut-Lomami, du Lualaba et du Tanganyika

6 octobre 2021

Ce rapport a été produit par OCHA en collaboration avec les partenaires humanitaires. Il couvre la période du 25 septembre au 6 octobre 2021.

FAITS SAILLANTS

- **Les contraintes d'accès humanitaires freinent la réponse à Kisengo, Territoire de Nyunzu**
- **Défis persistants dans la lutte contre le choléra à Kalemie**
- **Près de 284 000 cas de paludisme depuis le début de l'année**

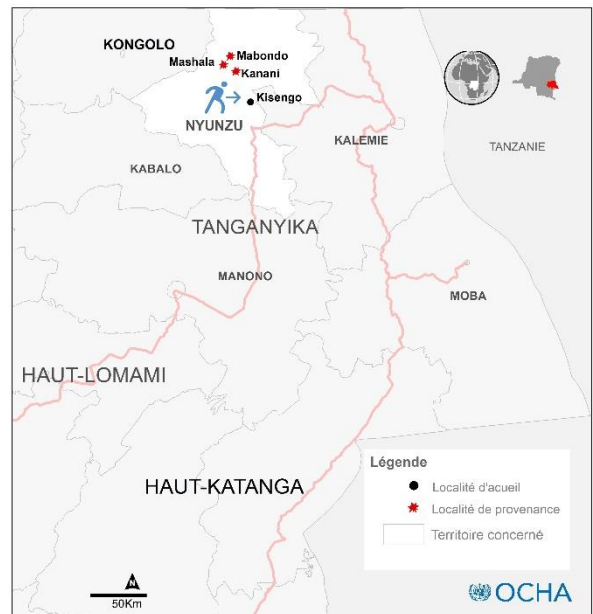
APERÇU DE LA SITUATION

Persistence de l'insécurité dans le nord de Nyunzu

Depuis fin juillet 2021, environ 16 000 personnes ont été contraintes de fuir plusieurs villages du nord de Nyunzu pour se réfugier vers les zones plus stables. Dans la cité de Kisengo, 63% des personnes déplacées se trouvent en familles d'accueil, les autres se sont installées dans deux sites spontanés.

Selon une récente évaluation de la Croix-Rouge, la situation humanitaire de ces personnes reste précaire. Les vivres, articles ménagers essentiels, abris, soins médicaux et la protection restent leurs besoins prioritaires. Cet afflux exerce aussi une pression sur les moyens d'existence déjà limités des populations hôtes.

Pour le seul mois d'août, près de 200 enfants malnutris sévères ont été dépistés au centre de santé de Kisengo. L'ONG Médecins d'Afrique, via le financement du Fonds humanitaire en RDC, assure les soins nécessaires.



Bien que les acteurs humanitaires disposent de capacités pour une réponse multisectorielle, l'accès vers ses personnes vulnérables reste limité à cause de l'insécurité. Selon les acteurs de protection, près de 40 incidents de protection- attaques armées contre les localités, braquages des civils, incendies de maisons, pillages des biens- ont été signalés, au cours des deux derniers mois. En septembre, quatre personnes ont été tuées dans la zone, tandis que près de 20 autres ont été blessées. Au moins six femmes ont subi des violences sexuelles.

La communauté humanitaire est inquiète des risques de détérioration de la situation humanitaire et de protection à Kisengo, et plaide auprès des deux parties prenantes pour un meilleur accès humanitaire. Si une réponse humanitaire n'est pas apportée rapidement, les 16 000 personnes déplacées de Kisengo et leurs familles d'accueil ne pourront pas satisfaire leurs besoins vitaux.

Epidémie de choléra déclarée à Kalemie

A la mi-août, les autorités provinciales ont déclaré une épidémie de choléra dans la ville de Kalemie. Entre le 6 et le 26 septembre, 630 cas dont 7 décès ont été rapportés, portant à 1 016 cas le total de cas dont 10 décès, depuis le début de l'année 2021 dans la province. La zone de santé de Kalemie reste l'épicentre de l'épidémie. Selon les statistiques de la Division provinciale de la santé, près de 60% des malades proviennent des quartiers Kankomba et Kaseke- 85% de la population de ces deux quartiers s'approvisionnent en eau dans la rivière Lukuga. Le choléra a aussi touché quatre des 11 sites des déplacés de Kalemie, entraînant deux décès.

Dans les zones de santé de Kalemie et de Nyemba, il n'existe qu'une seule structure opérationnelle pour assurer la prise en charge des malades ; les habitants se trouvant dans les aires de santé éloignées de la ville de Kalemie accèdent difficilement aux traitements (soit près de 20% selon les alertes rapportés).

Une réponse est en place à travers de nombreuses organisations, sous la direction des autorités congolaises et de l'OMS. Cependant la capacité d'accueil du Centre de traitement de choléra (CTC) de Kalemie est dépassée : une moyenne journalière de plus de 20 malades est enregistrée ; deux malades (voire trois) occupent un seul lit, faute de place. La mobilisation des ressources financières est une priorité actuelle pour une réponse plus robuste à l'épidémie.



Une animatrice de l'ONG CENEAS mène une activité de chloration à Kalemie. Crédit : ONG CENEAS

Près de 284 000 cas de paludisme depuis le début de l'année dans la province du Tanganyika

Le paludisme constitue aussi une maladie endémique dans la province du Tanganyika. Au 26 septembre 2021, la province a enregistré près de 284 000 cas dont 686 décès, selon la Division Provinciale de la Santé. En moyenne, 7 470 malades de paludisme sont rapportés chaque semaine, et environ 18 personnes en meurent (85% sont des enfants de moins de 5 ans), selon les chiffres de la DPS. Cette situation est accentuée dans les zones abritant les déplacés et retournés où l'accès aux soins de santé de base est très limité.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Carmen Blanco, Chef de Sous-Bureau OCHA Kalemie, blancoreinosa@un.org, Tél : +243 81 706 13 59

Jolie Laure Mbalivoto, Assistante Chargée des Affaires humanitaires, OCHA Kalemie, mbalivotoj@un.org, Tél : +243 81 706 12 37

Yvon Edoumou, Chef, Section Information Publique et Plaidoyer, OCHA RDC, edoumou@un.org, Tél : +243 84 480 44 44

Toute l'information humanitaire sur la RDC est en ligne sur www.humanitarianresponse.info, www.unocha.org/drc et www.reliefweb.int